

Montreuil, le 06/07/2017

Monsieur le directeur,

Déclaration liminaire au CTR du 6 juillet 2017

Nous sommes réunis aujourd'hui pour le premier CTR depuis les élections législatives. Nous avons donc une nouvelle assemblée, un gouvernement qui bénéficie d'un vote de confiance et d'un président qui se voudrait jupitérien.

Nombre de commentateurs indiquent que tout cela serait nouveau, et même annoncent parfois pompeusement que nous serions au début d'une nouvelle ère.

Pour la CGT, une précision s'impose. ! Nous ne participons pas à cette croyance. Autrement dit, nous ne mangeons pas de ce pain là. Nous sommes bien dans un contexte connu, celui d'un ultra-libéralisme galopant.

En effet et sans surprise, le président et son gouvernement nous l'ont déjà prouvé. Son premier acte : mener la guerre au monde du travail, aux salariés.

L'annonce d'une nouvelle Loi travail, dont même le gouvernement ou le MEDEF ne prétendent pas qu'elle créera de l'emploi, est emblématique d'une politique dédiée uniquement au capital.

Pour la CGT, celle Loi travail concerne l'ensemble des salariés du privé, les fonctionnaires et les agents de la DGFIP. La preuve : l'axe central de cette Loi est de remettre en cause le code du travail, détruire la négociation au niveau des branches et donc au niveau national. Cela fait largement écho à ce que dénonçons et combattons de la part de la DGFIP : la destruction méthodique des règles de gestion nationales, pour laisser la place à l'arbitraire des directeurs locaux...rien d'autre que l'accord d'entreprise, si on compare un peu.

Dès lors, nouveau ce gouvernement et sa politique ? Pour le croire il faudrait être sourd et ne pas écouter le premier ministre. Bien au contraire, il s'agit bien pour lui de poursuivre et d'amplifier une politique d'austérité, en s'appuyant aujourd'hui sur un rapport de la Cour des Comptes, qui n'a rien à envier aux officines les plus libérales telles que l'IFRAP. Qui sans surprise ne dit qu'une chose : il faut réduire les dépenses publiques !

Discours qu'a repris à son compte le premier ministre... Par contre, nous cherchons toujours mais sans réussite son ambition dans la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale.. A croire qu'il y a une réduction de la pensée publique pour qu'un gouvernement n'ait même pas un mot sur ce point... Dès lors, c'est clair il n'y a pas de volonté politique de mener cette lutte pour renforcer le contrôle sur les deniers publics et assurer la rentrée dans les caisses de l'Etat des milliards non déclarés et fraudés par les entreprises.

Par contre, nous avons bien entendu ses larmes de crocodiles, quand il regrettait de ne pouvoir transformer tout de suite le CICE en allègement de cotisations sociales... Mais « rassurons » nous les entreprises bénéficieront tout de même de leur crédit d'impôt... 20 milliards d'euros dont personne n'a jamais réussi à comprendre à quoi il servait...
si ce n'est qu'à subventionner les entreprises sans contrepartie !

Dès lors schématiquement... on continue à donner 20 milliards (et nous ne parlons que du CICE) à fond perdus aux entreprises.. en cherchant à faire 9 milliards d'économie... Avouez qu'il y a matière à simplification et la CGT vous le propose, supprimons le CICE ! Aussi étrange que cela paraisse le budget de l'état serait même excédentaire, pour autant que cela aurait vraiment du sens !

Pour la CGT, le discours du gouvernement est intolérable. Car avec sa logique de recherche d'économie qui va trinquer ? Qui va en subir de nouveau les conséquences... comme depuis des années.. les fonctionnaires et les citoyens..

Les fonctionnaires, peuvent déjà s'en rendre compte : le ministre de l'action et des comptes publics a annoncé le gel du point d'indice. Comme si les 1,2% après une perte de plus de 10% étaient un cadeau indécemment. Et ajoutons la non publication du décret sur les reclassements PPCR de la catégorie A de la DGFIP qui du coup pénalise tout les agents de la DGFIP. Nous sommes opposés au PPCR... et nous constatons que le peu de positif qu'il y avait dans ce protocole n'est même pas au rendez vous...

Suivez-nous sur facebook ou twitter

f : @cgt_finpub (Syndicat National CGT Finances Publiques)

t : @cgt_finpub (CGT Finances Publiques)

Autre source d'exaspération dans les services au bas de l'échelle des rémunérations :

- ▶ les agents contractuels dits « berkanis », ainsi que tous ceux rémunérés sur la base d'une échelle indiciaire de la catégorie C n'ont toujours pas été reclassés dans les nouvelles échelles en vigueur depuis le 1er janvier 2017 ;
- ▶ les salaires des ouvriers d'Etat du Service de la Documentation Nationale du Cadastre des catégories P2, P3 et P3 bis, ainsi que les contremaîtres n'ont toujours pas été revalorisés de 0,06 %, suivant la revalorisation du point d'indice de février 2016.

Tant qu'à parler du ministre de l'action et des comptes publics, une incise : c'est un gros mot fonction publique dans notre république ? On s'interroge puisque ce gouvernement n'a même pas pris la peine d'avoir un secrétaire d'état à la fonction publique ! Pour les fonctionnaires que nous sommes, c'est un sacré déni de réalité de leur travail, on pourrait ajouter du mépris de ce qu'ils sont et de leur statut.

Peut être tout simplement, car la réelle volonté est bien la suppression de la fonction publique et de son statut. En tout cas l'annonce de la disparition de 120 000 fonctionnaires va bien en ce sens. 70 000 dans la territoriale dont nous aimerions comprendre comment ils vont se faire compte tenu du principe de libre administration des collectivités locales.. Pour une administration, comptable des collectivités cette compréhension n'est pas neutre. Mais aussi 50 000 pour la fonction publique d'Etat. Alors soyons directs. combien pour la DGFIP ? La logique d'administration prioritaire et non prioritaire est bien celle du gouvernement. Compte tenu de son manque d'ambition pour notre administration sans aucun doute, nous allons être au cœur de la suppression ? 20 000 ? 30 000 ? 40 000 ?

La CGT revendique l'appel l'ensemble des listes complémentaires et la fin des suppressions d'emploi.

Ce qui est sûr c'est que ce sont les citoyens qui vont voir leurs services publics se déliter toujours plus. Ce qui est sûr c'est que chacun d'entre nous, agent de la DGFIP, nous allons le payer bien cher, en terme de dégradation des conditions de travail, de pertes de droits et garanties.

Dès aujourd'hui, la réduction des moyens a des conséquences sur les règles de gestion. Fusion des RAN, qui prive chaque collègue d'avoir une affectation au plus proche de ses choix. De ce point, nous souhaiterions savoir pourquoi le sujet des RAN a été sorti de l'ordre du jour car nous pensons que le CTR doit donner un avis et pas simplement être consulté.

Et en matière de destruction de cadre collectif, nous ne pouvons que vous rappeler notre opposition au RIFSEEP qui ne peut que détruire les équipes de travail.

La diminution des moyens de la formation professionnelle et la volonté de donner plus de pouvoir aux directeurs amène à développer de nouvelles formes d'arbitraires : bilan de compétence (dont le cadre juridique est peu assuré) ou encore la déréglementation totale des règles de gestion pour les mutations des comptables ou chaque DDFIP ou DRFIP pourra faire ce qu'il veut.

Et monsieur le Directeur, inutile aujourd'hui de nous dire, qu'il ne faut pas nous inquiéter car les CAP pourront rectifier au cas où. Nous ne pourrions y croire ! Comment pourrions nous ? Puisque vous avez fait le choix de réduire les droits des élus en supprimant les frais de déplacement pour les suppléants ou en diminuant les temps de préparation. Dans ce cadre, vous avez mis les élus dans des situations extrêmement difficiles ce qui n'a pas permis aux agents d'être tous complètement défendus. Nous devons débattre à nouveau de cette question du dialogue social y compris dans le cadre d'un CTR.

Cette politique que nous connaissons déjà aura donc des conséquences pour les agents mais aussi pour tous les citoyens. Car la diminution des moyens ne permettra pas de conserver toutes nos missions et notre réseau !

Vous me direz M. Le directeur que nous nous trompons et que le gouvernement nous écoute puisqu'il a déjà reporté le prélèvement à la source. Mais pour nous, si pour éviter l'accident industriel, le report est logique, il ne répond en rien à notre revendication. Il faut abandonner le prélèvement à la source, la DGFIP a bien d'autres ressources en matière de recouvrement et de technicité pour ne pas se lancer dans cette aventure. Pour autant, il existe un point d'accord entre nous : dans la fiche que vous nous avez transmise, vous indiquez « que le nouveau calendrier nécessite de poursuivre la mobilisation ».. Sur ce point pas de souci, nous suivrons votre demande en continuant notre mobilisation pour l'abandon du projet !

Mais surtout ce gouvernement n'entend pas répondre à nos attentes, il poursuit dans la voie de la Loi NOTRé. Nous avons entendu parler de fusion de département (ex 78 et 92) quel impact pour la DGFIP ? Métropolisation, régionalisation... quelles conséquences pour notre administration ? Les éléments sur certains choix nous interrogent sur le maintien de la DGFIP dans les départements, ou plus simplement sur tout le territoire. (ex : Corse).

D'autant plus que l'ASR est tombée dans tous les départements... et que les premières remontées que nous avons laissées penser à une restructuration drastique du réseau.. Nos premières remontées montrent l'étendue des restructurations tout azimut : SIE, SIP, SPF, Trésorerie, etc... rien n'y échappe... L'imagination est sans limite et surtout clairement, vos directeurs indiquent que les consignes de remontées sont impératives pour au plus tard la fin du mois d'août. Cela ne laisse aucune place au dialogue social et au dialogue avec les élus locaux !

Dans ce cadre, nous avons une première exigence : la transparence ! Nous voulons avoir les projets de restructurations dans toutes les directions. Nous ne pouvons croire que la DG ne centralise pas ces informations !

Surtout, Monsieur le directeur, vous nous avez indiqué au CTR qu'il n'y avait pas de consigne de la centrale pour imposer des restructurations. S'il n'y a pas de consigne, c'est qu'il n'y a pas de besoin ! Dès lors nous vous demandons de ne valider aucune restructuration.

Nous vous rappelons notre opposition à toutes les restructurations qui affaiblissent la DGFIP et qui éloignent les usagers de notre administration. Dès lors, la CGT Finances publiques appelle tous nos collègues à se mobiliser contre la fermeture des centres des finances publiques. C'est déjà le cas dans beaucoup de sites. Un exemple : celui du SIE de Lannemezan où nos collègues se mobilisent et pour lesquels nous vous remettons les premières signatures de la pétition de nos collègues. Pétition qui vous explique pourquoi fermer ce SIE, comme d'autres structures de la DGFIP, est une mauvaise idée pour le service public et nos concitoyens..

Dans cette déclaration, M. le Directeur, nous vous avons rappelé nos exigences pour tous les salariés, pour les fonctionnaires, les agents des finances publiques... et le moins qu'on puisse dire c'est que la politique menée n'y correspond pas.. Et dans ce cas là, nous ferons ce que nous ferons le mieux : mener la lutte !

Dès le 12 septembre, nous appelons tous les agents des finances publiques à être avec tous les salariés du privé et du public à être en grève et dans les manifestations, pour défendre le code du travail, pour donner des moyens au service public et améliorer leurs droits, leur garanties, leur rémunération et leur conditions de travail.